

## **Volume, en demi-journées, des interventions de collaborateurs de formation non magistrats de février à mars 2022**

(à l'exclusion des intervenants extérieurs magistrats invités seuls ponctuellement pour des conférences ou animations)

### **Période d'accueil Promo 2022: total : 8 ½ journées / 20 soit 2/5 de la formation = 42.5 %**

Ateliers d'échanges avec les élèves avocats – co-animation magistrat- avocats : ½ J

Présentation des stages avocat - co-animation magistrat- avocat : ½ J

Ateliers procédure pénale : co-animation magistrat avocats : ½ J

Ateliers fonctionnement d'un tribunal - directeur greffe : ½ j

Conférence regards croisés déontologie avocat-magistrat : ½ J

Ateliers statut de l'ADJ en stage : co-animation avec avocats : ½ J

Ateliers procédure civile : co animation avocats : ½ J

Ateliers stage enquête : ½ J

### **Scolarité de Juin à mars Promo 2022: 107 ½ journées /298 soit + d'1/3 des enseignements = 36%**

Ateliers identité professionnelle : Coachs (1 par groupe de DE) : ½ j

Bilan de stage avocat : Avocats (1 par DE) : ½ j

Conférence introductive justice civile - Doyen professeur d'université : ½ j

Conférence introductive pole communication judiciaire - Psychologue : ½ J

Atelier preuve pénale - Policiers et gendarme (1 par DE)+Conférence preuve pénale - Psychologue : ½ J

Conférence scène de crime (expert médico-légal) : ½ J

Conférence PEJ introduction journée PTS : Commissaire de police et officier de gendarmerie : 0,5 ½ J

Ateliers PTS : gendarmes et policiers = 2 ½ J

Ateliers CEDH : ½ J

Conférence PESE milieu viticole : prof d'université, inspecteur principal CCRF, avocat, représentant d'une association environnementale : ½ J

Conférence PESE Environnement - cheffe PJ et Renseignement, office français de la biodiversité, IGJ honoraire, Administrateur du Bureau de France Nature et Environnement : ½ J

Table ronde suite Environnement - Commissaire général du développement durable : 0.5 ½ J

Conférence PEJ médecine légale - Professeur en médecine légale : 2 ½ J

Conférence introductive pôle Humanités judiciaires - doyenne : ½ J

Conférence PEJ psychopathologie - Psychologue : ½ J

Conférence pôle civil « L'office du juge dans l'application de la règle de droit et la preuve » :  
professeur d'université : ½ J

CSM = ½ J

Pôle Humanités judiciaires « Les biais de jugement » - enseignant chercheur Université de Bristol : ½ J

Le raisonnement probatoire - Professeur d'université : ½ J

Séquence PADJ « Accès au droit et à la justice et transformation numérique » ministère + greffier : ½ J

Conférence MARD : Médiatrice + conciliateur de justice : ½ J

Ateliers MARD : Médiateurs (1 par DE) : ½ J

Conférence PADJ « Procédure pénale numérique » : ministère : ½ J

Conférence PEJ sur l'expertise : Psychiatre et psychologue : ½ J

Ateliers expertise : psychologues (1 par DE) : ½ j

Conférence PEJ Sociologie de la délinquance – sociologue : ½ J

Conférence Pôle communication judiciaire « Prise de parole » - comédien : ½ J

Conférence PEJ « Développement de l'enfant » - Pédopsychiatre et psychologue : ½ J

Conférence Pôle communication judiciaire : entretien mineurs Psychologue : ½ J

Conférence PEJ « Victimes d'infractions pénales » - Sociologue et 1 membre de l'Institut français de  
justice restaurative : ½ J

Conférence PEJ « Le psycho-traumatisme » - Psychologue : ½ J

Représentation PEJ : pièce de théâtre « Je me porte bien ! » : comédienne + policière et metteur en  
scène : 0,5 ½ J

Conférence PEJ « Les violences conjugales : prise en charge des victimes » : médecin urgentiste,  
psychologue et membre d'une association d'aide aux femmes victimes : ½ J

Conférence PADJ « Le cadre budgétaire des moyens de la justice » - Directeur délégué à  
l'administration régionale du SAR : ½ J

Conférence Pôle Humanités judiciaires « Ethique et déontologie » - conseillère d'Etat : ½ J

Conférence Pôle communication judiciaire « Entretien avec l'adulte au pénal » - cheffe et enquêteur  
du département des sciences du comportement Division des affaires non élucidées : ½ J

Conférence Pôle Humanités judiciaires « Impartialité et émotions » - professeur de neurologie : ½ J

Ateliers « Gestion des émotions » : psychologues (1 par DE) : ½ J

Conférence PEJ « Les auteurs d'infractions sexuelles » - Psychiatre : ½ J

Simulations instruction- psychologues : 4 ½ J

Conférence PADJ « Frais de justice » - OPJ, médecin, greffe : **½ J**

Conférence Pôle communication judiciaire « L'audition des personnes vulnérables – psychologue : **½ J**

Conférence « Système anglais de traitement des violences intrafamiliales » - Commissaire de police anglais et District Judge : **½ J**

Droit Américain - 1 universitaire : **0,5 ½ j**

Conférence « L'AGRASC » : **½ J**

Conférence « Le mal logement » - représentant DDTM de la Gironde : **½ J**

Conférence PEJ « Les vulnérabilités » : Professeur en neuropsychiatre : **½ J**

Conférences PEJ « Journée prison » - historien + CGLPD + ancien détenu : **2 ½ J**

Simulations tutelles – psychologues : **4 ½ J**

Simulations JAF – psychologues : **4 ½ J**

Conférence DI « Entraide Internationale pénale » - Commissaire divisionnaire DCPAF : **½ J**

Simulations JE Assistance éducative – psychologues : **4 ½ J**

Conférence PEJ « Les migrants » : Professeur d'université et assesseur à la Cour nationale du droit d'asile : **½ J**

Conférence « Introduction aux ateliers numériques » et ateliers numériques : **½ J**

Conférence PESE « Les barèmes et l'office du magistrat » - professeur d'université : **½ j**

Conférence Pôle Humanités Judiciaires « Open data et acte de juger » - professeur et maître de conférence université : **½ J**

Conférence PEJ « Les radicalisations » - professeur et historienne : **½ J**

Conférence Pôle communication judiciaire « L'audience correctionnelle » - greffière et avocat : **½ j**

Ateliers communauté de travail - ENG : **½ J**

Conférence « Le choix de la peine » - enseignant chercheur : **½ J**

Simulations audiences correctionnelles –avocats : **4 ½ J**

Simulations juge des enfants Pénal - avocat : **4 ½ J**

Simulations JAP – psychologues : **4 ½ J**

Conférence pôle communication judiciaire et ateliers pôle communication « Presse –Justice » : **3 ½ J**

DE Instruction et JE avec Greffiers : **2 ½ J**

1 DE Méthodologie du jugement civil – commissaires de justice : **½ J**

2 DE JE éducateurs PJJ et ASE : **2 ½ J**

Anglais TOEIC– professeurs de langues : **12 ½ J**

Ateliers PESE « ateliers comptabilité » et « ateliers fraude » - un expert-comptable et/ou CAC pour chaque DE : **2 ½ j**

**PPF Promo 2020 - Le comptage varie selon les fonctions :**

**Pour tous les fonctions, séquences communes** : « grands bain –retour de stage » « Individualité et collectif au TJ », Conférence de P. MOSCOVICI , conférence Mme LOTTIN sur l'équipe autour du magistrat) : **3,5 ½ J**

- **Juge des enfants** : **14,5 ½ J** (enfant placé, 3 représentants ASE, Visites QM et CDEF avec échanges, pédiatre, chargé de mission DTPJJ, 2 pédopsychiatres, stagiaires CS stagiaires PJJ et CS PJJ, 3 psychologues, 1 sociologue, 1 addictologue..) = **total formation JE + séq. com : 18 ½ J**

- **Juge d'instruction** : **6 ½ j** (2 avocats, AGRASC, 2 enquêteurs + PNIJ) : total formation JI+ séq com : **9,5 ½ j**

- **Parquet** : **12 ½ J** (enquêteurs, commissaire SDAT, comédiens, directrice adjointe du travail, greffière, journalistes, mandataires et administrateurs judiciaires, association « Fondation Scelles ») : **Total formation parquet + séq. com :15, 5 ½ J**

- **Juge non spécialisé** : **6½ J** (espace rencontre, Cessec, pédopsychiatre, 2 universitaires, notaire) : **total formation + séq. com TJ : 9,5 ½ J**

- **Juge contentieux de la protection** : **14 ½ J** (huissier, service UDAF, mandataires de justice, greffier, UMD Cadillac, Médecin habilité, préposé d'établissement, Commission de surendettement, CCAPEX, ADIL, conciliateur, MDPH, conseiller en gestion de patrimoine, commissaire de justice) : **Total JCP + séq. com. : 17,5 ½ J**

- **Juge placé** : espace rencontre **½ J** : total Juge placé + séq. com. : **4,5 ½ J**

- **Juge d'application des peines** : **10 ½ j** : psychiatre, addictologue, psychologue, responsable de formation CP, directeur QPR, artiste, CEID, ENAP, chargé de mission DIFPPR, formateur ENG : **Total JAP + séq.comm.: 13,5 ½ J**

- **Outre Mer** : **2,5 ½ J** (sociologue, universitaires, historien, journaliste..)

**Donc pour PPF de 2022 (P 2020), les enseignements d'intervenants non magistrats représentent entre 4. 5 ½ J et 20,5 ½ j sur 32 ½ J soit entre 14 % et 64 % de la PPF**